

Zeitschrift: Les cahiers des Musées de Môtiers
Herausgeber: Musée Jean-Jacques Rousseau
Band: - (1991)
Heft: 11

Rubrik: Catalogue de l'exposition 1991-1992

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ROUSSEAU, UN SUISSE ?

Est-il permis de poser pareille question l'année du 700^e anniversaire de notre Confédération helvétique? La Suisse ne compte pas un nombre si considérable d'hommes illustres, reconnus mondialement, qu'il s'agisse de penseurs, artistes, savants ou écrivains. Rousseau est l'un d'eux. Peut-on en douter? Et pourtant...

La biographie du "citoyen de Genève" montre clairement que Rousseau, mort à 66 ans, n'a vécu que 22 ans sur une portion du territoire de la Suisse d'aujourd'hui, et qu'au XVIII^e siècle ces villes et régions appartenait toutes - ou presque - à ce que l'on nommait les pays alliés ou sujets du Louable Corps Helvétique. Sa jeunesse genevoise se termine à 16 ans lorsqu'il tourne le dos à la ville de Calvin. Il n'y aura plus guère, ensuite, que quelques rapides passages à Genève, parfois jusqu'à Nyon où vit son père. Puis le périple par le pays de Vaud, Fribourg, Lausanne, aboutissant à l'hiver neuchâtelois et le vagabondage printanier vers Fribourg, Berne et Soleure, qui se terminera par le premier contact avec Paris. Le retour de Venise par le Simplon et le Valais. Le "citoyen" retrouve, en 1754, Genève et l'église calviniste, et redécouvre les paysages du Léman au cours d'un voyage en zigzags sur et autour du lac. Enfin la fuite vers la Suisse (Yverdon), et la Principauté de Neuchâtel, seul séjour prolongé à l'âge adulte (3 ans et 2 mois). Pour faire bon poids ajoutons les quelques semaines à l'Île de St Pierre (essentielles dans leur brièveté), Nidau, Biel, Bâle... D'exil en exil, plus de retour! Est-il justifié, dès lors, de faire de Rousseau un Suisse?

François Jost, dans son étude publiée à Fribourg, en 1961, Jean-Jacques Rousseau Suisse, a répondu péremptoire par l'affirmative. Le Musée Rousseau a tenté, cette année, de montrer par des documents les points essentiels de cette démonstration: présentation originale et concrète d'une question fort abstraite.

L'exposition invite le visiteur à réfléchir à ce qu'était un Suisse à l'époque de Rousseau, à ce qu'il est aujourd'hui, à mesurer aussi à quel point Rousseau était suisse, et jusqu'où lui-même, dans cette confrontation, se sent suisse!

C'est le souhait du conservateur. Bonne visite!

F. Matthey

ROUSSEAU, UN SUISSE ? Catalogue de l'exposition 1991-1992

Abréviations:

- [BPU] Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- [CP] Collection Perrier, déposée à la BPU.
- [MR] Musée Jean-Jacques Rousseau, Môtiers. Collection appartenant à l'Association des amis de Jean-Jacques Rousseau. BPU. Neuchâtel.
- [PP] Collection privée.
- [G₁] Girardin, Comte de, Iconographie de Jean-Jacques Rousseau, Paris, 1908.
- [G₂] Girardin, Comte de, Iconographie des Oeuvres de J.J. Rousseau, Paris, 1910.

Chambre de Rousseau

Vitrine n° 1

Marques d'helvétisme

Pour Rousseau, les vertus des Suisses tiennent aux conditions difficiles de la vie créées par la nature même en Suisse: vie nécessairement simple et rustique. Il propose pour Emile un métier "qui le rapproche le plus de l'état de nature" et ce ne peut être que "le travail des mains: de toutes les conditions, la plus indépendante de la fortune et des hommes est celle de l'artisan. L'artisan ne dépend que de son travail; il est libre". Rousseau met en pratique ce principe à Môtiers. "Je m'avisaï pour ne pas vivre en sauge d'apprendre à faire des lacets. Je portais mon coussin dans mes visites, ou j'allais comme les femmes travailler à ma porte et causer avec les passants."

Confessions, Liv. XII

Rousseau a toujours défendu l'exercice physique, uni à "un certain esprit martial convenable à des hommes libres." D'où sa description de la fête de Saint Gervais dans la Lettre à d'Alembert, et sa conclusion: "Il n'y a de pure joie que la joie publique, et les vrais sentiments de la nature ne règnent que sur le peuple." C'est dans cette perspective que Rousseau ressentit l'honneur d'être sollicité par la société de tir de Môtiers d'en devenir membre. En réponse il offrit des prix de tir sous forme de plats en étain. Milice de Genève, "Arquebuse" de Môtiers, même esprit de défense patriotique émanant du peuple, encore des traits bien suisses.

1. [Portrait de Rousseau, gravé par Angélique Briceau, femme Allais, an II] [G, 332] [PP]
2. Lacet de soie confectionné par Jean-Jacques Rousseau, à Môtiers, sur un coussin de dentellier, et donné par lui à Isabelle Divernois pour le jour de son mariage en mai 1764. Le lacet était enroulé sur une carte à jouer dépareillée. Isabelle conserva précieusement ce témoignage d'amitié dans son emballage original, sur lequel elle écrivit ce qui est résumé ci-dessus. [MR]
3. Assiette en étain, donné par J.-J. Rousseau à la société de tir de Môtiers comme prix de tir.
[Déposé au Musée Rousseau par la famille Duckert-Henriod]
4. Médaille en bronze, frappée par l'Association des amis de J.-J. Rousseau pour marquer le 200^e anniversaire de sa mort (1778-1978) [MR]

Vitrine n° 2
Suisse des XIII cantons au XVIII^e siècle.

La Suisse est née d'un réseau complexe d'alliances. Ces alliances s'étendent au-delà des frontières strictes du Louable Corps Helvétique des XIII cantons. Aussi l'Europe considère comme étant également suisses les pays alliés et sujets, englobant ainsi dans le territoire occupé par les Suisses des zones qui couvrent en fait la surface de la Suisse actuelle, ou presque. Les traditions de leurs habitants, leur façon de vivre, leur esprit sont ressentis comme suisses par les pays voisins.

5. Carte représentant la Suisse des XIII cantons avec les pays alliés et sujets.
6. Carte du pays de Neuchâtel indiquant le système d'alliances le liant dès l'aube de la Confédération à des villes et bourgs, parties de la Suisse à venir. On notera le lien avec Fribourg dès 1290!
7. Carte de la Principauté de Neuchâtel, datant du milieu du XVIII^e siècle.
"Carte/de la Souverainté/de Neuchâtel/et Valangin/ Dressée sur les Mémoires/du S. D.F.de Merveilleux D.M./ Rectifiez par les Observations/de l'Académie Royale des Sciences,/Par Guillaume de L'Isle./ Dédiée/A Messieurs de la Vénérable Classe et Compagnie/des Pasteur a du Comté de Neuchatel/Par leur tres humble et tres obeiss^t. Serviteur/de Merveilleux D.M./ à Amsterdam/Chez Jean Covens/et Corneille Mortier./Geographes."
[PP]
8. Deux statuettes: Rousseau et Voltaire, bustes en bronze, fin XVIII^e ou début XIX^e s.[sans sign.]
[MR]

Vitrine n° 3
L'enfant de Genève

Nul ne pourrait refuser ce titre à Jean-Jacques Rousseau, né bourgeois et citoyen de la petite République. Il s'honorera de signer ses œuvres: "Par Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève" alors même que la ville de Calvin le répudiait pour son abandon de la religion établie, et plus tard décrétait l'écrivain de prise de corps et faisait brûler l'Emile et le Contrat social. Ses origines lui donnaient droit à la citoyenneté et nul ne pouvait la lui enlever.

9. "Genève. Maison dite de Jean-Jacques Rousseau." Gravure XIX^e s. [MR]
10. Feuille séchée, marquée en lettres d'or "Souvenir des Fêtes du Bi-centenaire de J.-J.Rousseau. Genève 1712-1912. [MR]
11. "Jean-Jacques quitte Genève en 1726." Édité pour le centenaire de sa naissance 1712-1912. Lit. Sonor (S.A.) Genève.J.Courvoisier [PP]
12. "The City of Geneva, taken from the Lake." W.M.Craig del., T.Dixon sc. Estampe en couleurs. [MR]
13. "Maison où est né J.J.Rousseau, le 27 Juin 1712." G.P.Ch^S Beyer Paris. [G₁ 775] [MR]

Cuisine

Vitrine n° 4

Les parcours suisses.

Dans sa vie aventureuse d'adolescent et de jeune homme, Jean-Jacques a surtout parcouru les terres de pays alliés et sujets des XIII cantons suisses: 1730 le verra à Fribourg, Lausanne et Neuchâtel; 1731, il accompagne l'archimandrite à Fribourg, Berne, Soleure, retour à Neuchâtel et départ pour Paris; quelques passages par Genève; 1744, retour de Venise par le Simplon, le Valais et Genève, en route pour Paris; 1754, réintégration de Rousseau dans l'Eglise genevoise et dans son droit au titre de citoyen de Genève; tour du Léman en bateau avec Thérèse et des amis genevois; 1762-1765, expulsé d'Yverdon, il se réfugie à Môtiers, dans la Principauté de Neuchâtel; 1765, fuite sur l'Île de St Pierre, puis passages à Bienne, Bâle, vers Strasbourg.

Les gravures de la vitrine rappellent les paysages "suisses" qui ont particulièrement marqué l'écrivain. On retrouve la région lémanique et le Valais dans la Nouvelle Héloïse, Yverdon et Môtiers dans les Confessions, l'Île de St Pierre dans les Rêveries du promeneur solitaire et dans les Confessions, pour ne citer que les morceaux essentiels.

14. "Vue du village de Simplon", s.sign. [MR]
15. "Yverdon", S.Roset del., F-Hegi sc. [encadré] [MR]
16. "Vue de la Maison habité(sic) par J.J.Rousseau / dans l'Isle St Pierre" Lameau F^t, Lithog. de C.de Last [G₁ 766] [PP]
17. "Clarens", Villeneuve et V.Adam 1826, Lith. de Engelmann [en couleurs, encadré] [MR]
18. "Pavillon de Jean-Jacques près Clarens (Vaud)", Girard del. Larbalestri sc. [encadré] [PP]
19. "Maison de J.J.Rousseau à Moutiers-Travers", Barbier del., Geyser sc. [PP]

Vitrine n° 5

La fuite vers la patrie suisse.

Décrété de prise de corps pour les idées religieuses exprimées dans l'Emile, Rousseau n'hésite pas un instant sur les terres où il pourra peut-être trouver un refuge. Il se dirige vers Yverdon, terre bernoise, perçevant que Genève n'acceptera pas davantage les vues exprimées dans la "Profession de foi du Vicaire savoyard", pas plus que les valeurs démocratiques du Contrat social.

20. Affiche représentant la vignette dessinée par Barbier et gravée par Delvaux pour illustrer les Confessions dans l'édition Poinçot. 1789-93. "En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai dans mon transport: Ciel protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté!" Confessions, Liv. XI. [MR]
21. "Vue de la Ville d'Yverdun (sic) / Prise de la Prairie / A.P.D.R." Dessiné par le Barbier, Gravé par Dequevauviller. n° 16 [en coul.] [MR]

Vitrine n° 6

Le besoin d'enracinement.

Le trait essentiel, à notre avis, qui révèle l'esprit foncièrement suisse de Rousseau, c'est son besoin d'enracinement. Il se déclarera "citoyen de Genève", alors qu'il est exclu de la cité et de l'Eglise de Calvin. Réintégré dans sa patrie genevoise en 1754, il signera encore depuis Môtiers sa Lettre à Christophe de Beaumont, Archevêque de Paris, "par Jean-Jacques Rousseau, Citoyen de Genève". (Mars 1763)

Mais en avril, il reçoit la "naturalité neuchâteloise". "Il [Mylord Maréchal] m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité, qui semblait être une précaution très sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays." Dès lors il se sent libre de renoncer à sa citoyenneté genevoise. Ce qu'il fait par sa célèbre lettre du 12 mai.

Voilà qui met en lumière la tradition typiquement suisse du "lieu", de la "commune d'origine". Nul ne peut être suisse sans être agréé dans une commune et un canton.

La commune de Couvet le reçut "communier" le 1^{er} janvier 1765. Rousseau ne renia jamais ce nouvel enrangement.

22. "Le Prieuré de Môtiers / à l'Epoque de J.J.Rousseau", lith. H.Furrer, Neuch. [encadré] [MR]
23. Photocopie de la lettre adressée au Premier Syndic de Genève, par laquelle Rousseau renonce à la citoyenneté genevoise (12 mai 1763). [MR]
24. Photocopie du brouillon de la même lettre, conservé à la BPU. [MR]
25. Portrait de Rousseau en Arménien. "Rousseau", A.Ramsay pinxit[G₁ 363][MR]
26. Reproduction de l'acte par lequel la Commune de Couvet attribue à Rousseau le titre de Communier (1^{er} janvier 1765):
"Mondit Sieur Rousseau a été Naturalisé par sa Majesté, notre Auguste Souverain, qu'il est par là Sujet de cet Etat et peut recevoir Qualité Communier." Il est "reçu et incorporé" "libéralement et gratuitement." [MR]
27. "Môtiers, vue prise du vieux château". [PP]

Petite chambre

Vitrine n° 7

La musique des Suisses.

La botanique, passion née à Môtiers et souvenir de la nature suisse.

Dans ses écrits sur la musique, Rousseau a été le premier à s'intéresser aux airs "que les jeunes Bouviers jouent sur la Cornemuse en gardant le bétail dans les montagnes" (Dict. de musique), ouvrant ainsi de nouveaux horizons aux musicologues de l'avenir. Il fallait être suisse pour sentir que ces airs "leur rappelant leur pays, leurs anciens plaisirs, leur jeunesse, et toutes leurs façons de vivre, excitent en eux une douleur amère d'avoir perdu tout cela." (idem)

28. Dictionnaire/de/Musique/Par J.J.Rousseau, 2 vol.,Genève,MDCCLXXXI. [MR]
29. Collection/complète/des Oeuvres/de J.J.Rousseau,/Citoyen de Genève/Tome neuvième/Contenant le Dictionnaire de Musique/à Genève/MDCCLXXXII. [MR]
30. Rousseau de profil coiffé du bonnet arménien,biscuit de Wedgewood,XVIII^e. [MR]

Le lien qui va unir Jean-Jacques à la Suisse pour toujours, c'est sa découverte de la botanique, à Môtiers, grâce au Dr Jean-Antoine d'Ivernois, une passion et une consolation qui lui permet de retrouver la nature dans le monde végétal, et la Suisse qui lui a offert d'en prendre conscience. Les herbariers, faits "en Suisse" l'accompagneront partout.

31. Lettres/élémentaires/sur la/Botanique,/A Madame de L***, dans Oeuvres/posthumes/de/Jean-Jacques Rousseau [...]Tome quatrième/Neuchâtel/Chez Samuel Fauche, Libraire du Roi/MDCCLXXXII. [MR]
32. J A D'Ivernois/mort en 1764 (Tiré des Etrennes neuchâteloises) [MR]
33. La botanique/de/J.J.Rousseau/ornée de 65 planches/imprimées en couleur,/de P.J.Redouté./Edition Lied, Genève. [PP]
34. Statuette de Salmson: Rousseau herborisant (réduction) [G₁ 1178][MR]

Ch. III. vers 415.



C. Guerin fecit.

La pervanche!